Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Délégation Préfectorale de la Santé et de la protection sociale d'Oujda
Centre Hospitalier Régional d'Oujda
Hôpital Al Farabi

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الإجتماعية
المديرية الجهوية للصحة والحماية الإجتماعية
المندوبية الإقليمية للصحة والحماية الإجتماعية بوجدة
المركز الاستشفائي الجهوي بوجدة
مستشفى الفارابي

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE
N° 109/2026

Le Directeur du Centre Hospitalier Régional d'Oujda procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de produits d'impression et de reproduction (encre pour risographe) destinés à l'unité d'approvisionnement relevant du Centre Hospitalier Régional d'Oujda conformément aux spécifications techniques ci-après :

Consistance de la prestation :

N°	*Désignation*	*Caractéristiques et spécifications*	*Unité de mesure ou de compte*	*Quantité*	*Garanties exigées*
01	**Encre noir 800CC pour risographe cv3030 :** De référence : RISO INK CV/E. S-7ZZOE Avec puce de reconnaissance	-	Unité	10	-

Lieux d'exécution : Centre Hospitalier Régional d'Oujda (Hôpital Al Farabi), Rue Idriss Akbar, Oujda.

Délai d'exécution : 10 jours.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **Le** 17 NOV. 2026 **à** 10 **heure.**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail de marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**.

Fait à Oujda, Le 13 NOV. 2026

Le Maitre d'ouvrage

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Centre Hospitalier Régional d'Oujda
Le Sous-Ordonnateur Suppléant

Jamal BAOUDI
Chef du Pôle des Affaires Administratives
CHRO